

CABINET CHORFI ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION CONSACRE AU THEME :

MAÎTRISER LES NOUVELLES DISPOSITIONS FISCALES DE LA LOI DE FINANCES 2021

DATE : LE JEUDI 11 MARS 2021 DE 9H A 17H

OBJECTIFS DE FORMATION :

- Maîtriser les nouvelles dispositions fiscales applicables à compter du **1er janvier 2021**.
- Rappeler les Dispositions Fiscales de la Loi de Finances 2020 devant entrer en vigueur le **1er Janvier 2021** et Applicables aussi au Titre de l'exercice clos **le 31-12-2020**.

PROGRAMME DU SEMINAIRE :

Présentation des nouvelles dispositions fiscales relatives à :

- L'impôt sur les Sociétés ;
- L'impôt sur le Revenu ;
- La taxe sur la Valeur Ajoutée ;
- Les droits D'enregistrement ;
- La contribution sociale de solidarité (CSS) sur les bénéfices et revenus
- Les Procédures de Contrôle Fiscal et les Sanctions ;
- Autres Mesures ;

Ce séminaire sera étoffé par beaucoup de cas pratiques et divers organigrammes.

RESPONSABLE ET CONFERENCIER :

Monsieur **MOHAMED CHORFI** est **Expert-comptable, Commissaire aux comptes**, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

COMPRENANT :

Remise des documents « **Support + Annexes+ Cas pratiques + Déclarations Fiscales + Organigrammes**

Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant

Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation (OFPPT) sous le **Numéro 1796335**